



# AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

## En alternance 6 mois

### DIPLÔME

Titre à finalité professionnelle **AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE** enregistré au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles) numéro 36648 - en tant que diplôme de Niveau III (niveau équivalent au CAP/BEP) référencé par l'ADEF - Association pour le Développement de la Formation Professionnelle Branche Sécurité Privée.

### DURÉE

280 h en centre en présentiel. Alternance entreprise et A2S. Voir planning de la session

### PUBLIC

Tout public (sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation délivrée par le CNAPS).

### METHODE MOBILISEE

Alternance d'apports théoriques et d'ateliers de pratiques pendant les heures passées en centre de formation.

### LIEU DE FORMATION

A2S – MAUGUIO 34130

### TARIF ET FINANCEMENT

Nous pouvons vous accompagner sur le montage de vos contrats d'alternance. Renseignez-vous auprès de notre conseillère formation :

**Corinne BANOS**

Tél. 04 99 13 32 99

Mail : [a2s.contact@assiap.fr](mailto:a2s.contact@assiap.fr)

Délai d'accès : réponse sous 24 h.

Code Rome : **K2503**

Code RNCP : **36648**

Formacode : **42854**

**Objectifs : Se former à la fonction d'Agent de Prévention et de Sécurité dans le cadre d'une professionnalisation, d'une mobilité professionnelle ou d'une reconversion.**

### AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

L'agent de prévention et de sécurité assure la sécurité des personnes et des biens dans les espaces publics et privés, y compris avec des moyens de surveillance électronique dans un cadre réglementaire et structuré. Il assure le filtrage des personnes (contrôle d'accès, rondes de sécurité), alerte sa hiérarchie et les équipes d'intervention, porte secours aux personnes et assure le premier niveau d'intervention faisant suite à un dysfonctionnement, un événement ou un incident.

### MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Aucun diplôme n'est demandé pour intégrer cette formation. Toutefois, vous devez être titulaire d'une autorisation d'entrée en formation délivrée par le CNAPS remise si, et seulement si, votre casier judiciaire B2 est vierge. Ressortissant étranger, veuillez-vous référer à la rubrique « Prérequis ». Nous répondons à toutes vos demandes mail ou téléphone sous 24 h.

### DEBOUCHÉS

Ce métier est en très forte tension, et les débouchés sont nombreux sur le secteur de la sécurité : magasin, aéroport, cynophile, événements.

### PASSERELLES ET BLOCS DE COMPETENCES

Pour devenir agent, vous devez détenir le TFP APS constitué de 14 UV. Vous devez valider toutes les UV pour obtenir la certification. Des passerelles sont ensuite possible pour intégrer les options de convoyeurs de fonds, maître chien ou agent aéroportuaire, agent de protection rapprochée.

# AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE

EN ALTERNANCE 6 MOIS

EVALUATIONS  
OFFICIELLES

EXAMEN SSIAP 1  
EXAMEN TFP APS

Épreuves écrites en QCM  
+ Mise en situation  
professionnelle +  
entretien final

## PROGRAMME

### DU PARCOURS AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

Durée en centre de formation : 280 h ou 40 jours

SST : Sauveteur secouriste du Travail – 14 H

Habilitation Electrique BS BE Manoeuvre – 14 H



TFP APS - Carte Professionnelle  
Agent de Prévention et de Sécurité - 168 h

SSIAP 1 – 70 H

Diplôme d'agent de Sécurité Incendie Niveau 1



Atelier CV et BILAN de la formation 7 H

### Prérequis :

Être titulaire d'une autorisation d'entrée en formation délivrée par le CNAPS  
(nous contacter pour monter le dossier d'obtention).

Avoir un casier judiciaire B2 vierge

Pouvoir justifier du niveau B1 pour la maîtrise de la langue française.

Pour les ressortissants étrangers hors UE : une carte ou un titre de séjour en cours de validité avec une autorisation de travailler sur le territoire Français ainsi qu'un extrait de casier judiciaire vierge datant de moins de 3 mois et traduit en langue française par un traducteur assermenté.

### Intervenants :

Nos intervenants sont d'anciens professionnels du monde de la sécurité. Ils sont agréés par les Instances officielles de la Branche de la Sécurité Privée ADEF et CNAPS.

### Evaluation de la formation :

Passage d'examen officiel conformément à la fiche RNCP 36648 du diplôme.

## CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION TFP APS

14 UV obligatoires pour valider le Titre et pouvoir obtenir la carte professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité

Module Secourisme (14h)

Module environnement juridique (16h)

Module gestion des conflits (5h)

Module stratégique (6h)

Module prévention des risques d'incendie (7h)

Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier (7h)

Module sensibilisation aux risques terroristes (13h)

Module professionnel (45h)

Module Palpation de sécurité et inspection des bagages (7h)

Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (7h)

Module gestion des risques (11h)

Module évènementiel spécifique (7h)

Module gestion des situations conflictuelles dégradées (7h)

Module industriel spécifique (7h)